

Québec, le 28 janvier 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Par la présente, je réponds à la question ci-dessous inscrite au feuillet du 9 décembre 2021 par le député de la circonscription de Robert-Baldwin, M. Carlos J. Leitão.

« Depuis 2018, le gouvernement a procédé, à deux reprises, à un élargissement du Plan québécois des infrastructures faisant passer le total des investissements y étant inscrits de 100,4 milliards de dollars à 135 milliards de dollars sur les 10 prochaines années.

Un tel niveau de dépenses d'infrastructures soulève des questions quant à la capacité du secteur québécois de la construction de réaliser l'ensemble de ces projets et des effets d'une possible surchauffe entraînant une hausse des coûts pour la réalisation des projets.

En effet, certains appels d'offres récents n'ont pas obtenu le nombre de soumissionnaires requis ou bien ont connu des soumissions bien au-delà de l'évaluation gouvernementale des coûts du projet.

Sachant que l'inflation est plus élevée que ne l'avait prévu le gouvernement dans son budget en mars 2021, soit 5,1 % plutôt que 2 %, la présidente du Conseil du trésor peut-elle nous indiquer si l'enveloppe de 135 milliards de dollars est toujours réaliste ou si des projets risquent d'être reportés ou abandonnés? »

Réponse :

D'entrée de jeu, je tiens à vous préciser que notre gouvernement est au fait du contexte actuel dans lequel évolue l'industrie de la construction. Il demeure attentif à l'incidence que peut avoir le nombre important de projets lancés simultanément sur la capacité de l'industrie à livrer les projets aux dates et aux coûts attendus.

La hausse de 4,5 G\$ des investissements au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031, portant celui-ci à 135,0 G\$, s'imposait afin de contribuer à la relance nécessaire de l'économie en raison des répercussions de la crise sanitaire.

- Cette relance économique passait notamment par le secteur de la construction, en raison des retombées directes et indirectes qui en découlent pour l'ensemble des régions du Québec. Il est connu que les investissements en infrastructures ont un effet multiplicateur sur les autres secteurs de l'économie.
- Les taux d'intérêt étant à des niveaux très bas, c'est un moment opportun pour investir dans les infrastructures.

Par ailleurs, le gouvernement est également au fait que les hausses de coût des matériaux pourraient faire augmenter les coûts de certains projets, alors que les problèmes d'approvisionnement et la pénurie de main d'œuvre pourraient en retarder l'échéancier.

Les donneurs d'ouvrage, comme le ministère des Transports et la Société québécoise des infrastructures (SQI), continueront, à chercher la meilleure stratégie de gestion de coût et d'échéancier, que ce soit en confiant la réalisation du projet à un partenaire responsable de la conception et de la construction (par l'intermédiaire d'un seul contrat) ou à un gérant de construction (qui pilotera la construction en octroyant de plus petits contrats spécialisés), en retournant en appel d'offres si les coûts sont trop élevés ou bien en reportant la réalisation de projets. Par ailleurs, la SQI a retiré temporairement une clause de pénalité relative au respect de l'échéancier faisant partie des conditions générales de ses contrats de construction afin d'obtenir un nombre plus important de soumissionnaires.

Pour soutenir le secteur de la construction, le gouvernement est en action : il a rendu public, le 21 mars 2021, le *Plan d'action pour le secteur de la construction - Soutenir l'industrie afin de réaliser les projets prioritaires pour le Québec*. Ce plan a pour objectif de développer et de soutenir la capacité de l'industrie de la construction par la mise en œuvre de mesures qui visent, entre autres, à augmenter la productivité de l'industrie, à réduire la rareté de la main-d'œuvre et à soutenir la croissance des entreprises du secteur. Ces mesures permettront de maximiser l'impact des investissements du PQI 2021-2031, qui totalisent 135 G\$.

- Différentes initiatives sont proposées visant à réduire la rareté de la main-d'œuvre, notamment par une meilleure intégration des travailleurs faisant partie de groupes de personnes sous-représentées dans l'industrie de la construction, ainsi que par une formation plus rapide et mieux adaptée.
- Des mesures cherchent à augmenter la productivité de l'industrie, notamment par la modélisation des données du bâtiment et par l'appui à la préfabrication dans les constructions publiques.

- D'autres visent à soutenir la croissance des entreprises du secteur de la construction, afin d'augmenter le nombre d'entre-elles pouvant participer aux appels d'offres publics pour des projets majeurs. Ce soutien peut se traduire par de l'accompagnement et par des prêts et des garanties de prêts.

Au 30 septembre 2021, 39 mesures étaient amorcées, notamment :

- L'orientation de plus de 1 100 chômeurs vers des formations menant à des métiers de l'industrie de la construction et l'octroi d'une subvention salariale pour l'embauche de plus de 400 personnes sans emploi;
- L'accélération de l'admission à l'examen de 4 300 apprentis pour devenir compagnons;
- La délivrance de plus de 1 100 certificats d'étudiants rendant l'accès plus facile aux métiers de la construction.

Conjuguées aux autres actions du gouvernement, dont l'adoption de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure, ces mesures ont contribué à l'obtention de résultats concrets (données de la Mise à jour économique du 25 novembre 2021) :

- Le secteur de la construction employait 288 300 personnes en moyenne après 10 mois en 2021, comparativement à 256 000 en 2020 et à 266 600 en 2019.
- Après sept mois, le PIB réel du secteur de la construction s'élevait à 107,7 % de son niveau d'avant la pandémie, alors qu'il était de 100,3 % pour l'ensemble des industries.
- D'autres indicateurs suggèrent un niveau record d'activité après neuf mois en 2021 par rapport à 2020, notamment une progression des mises en chantier de 41,7 %.

Ainsi, notre gouvernement prend les moyens nécessaires afin que tous les projets se réalisent dans le respect du PQI établi par le gouvernement, et ce, dans le contexte économique actuel.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



SONIA LABEL